



Récepteur télécommandé pour chauffe-eau électrique

Référence : 750074

Notice d'utilisation et d'installation

Otio

NOTRE MÉTIER : VOUS SIMPLIFIER LA VIE

Pionniers français de la domotique destinée aux personnes attentives à leur confort et leur sécurité au quotidien, nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits simples, utiles, agréables à utiliser. Faciliter et améliorer votre vie en douceur sont le gage de votre bien-être et notre satisfaction.

A l'intérieur comme à l'extérieur de votre habitat, gagnez en mieux-vivre grâce à davantage d'autonomie et de communication et réalisez des économies sans y penser.

EN SAVOIR PLUS

Notre service consommateurs est à votre écoute pour vous guider dans le choix, l'installation et l'utilisation de nos produits. Sur simple appel au **N° Indigo 0 825 368 368**

En visitant notre site Internet : **www.otio.com**

Faites-nous part de votre opinion sur le produit que vous venez d'acheter. Vos remarques et suggestions seront accueillies par la même volonté de faire toujours plus pour vous satisfaire.

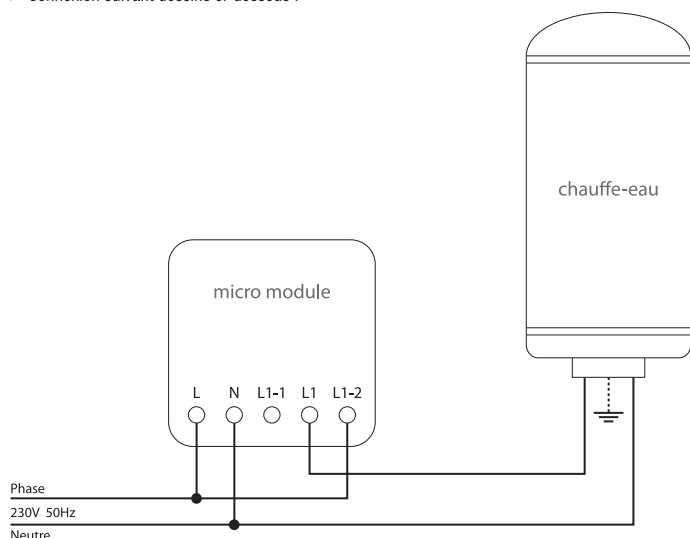
OTIO SAS - Service Consommateurs - 719 rue Albert Camus - 31190 Auterive - FRANCE

INTRODUCTION

- Compatible avec tout chauffe-eau électrique (maxi. 3680W)

CONNEXION DU MODULE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

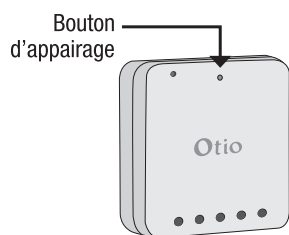
- ▷ Coupez l'alimentation générale
- ▷ Connexion suivant dessins ci-dessous :



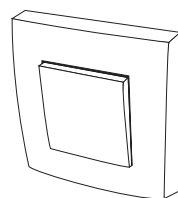
- ▷ Vérifiez que les connexions sont correctes.
- ▷ Remettez l'alimentation générale.

E - APPAIRAGE DU MODULE AVEC UN ÉMETTEUR SANS FIL DE LA GAMME OTIO

- ▷ Lire attentivement la notice de l'émetteur.
- ▷ Pour l'appairage, enfoncez le bouton d'appairage du récepteur chauffe-eau électrique jusqu'à ce que le voyant lumineux rouge à l'intérieur du récepteur clignote.



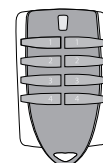
- ▷ Suivre les instructions de l'émetteur.
- ▷ Suivant le type d'émetteur utilisé, vous pouvez actionner la marche et l'arrêt de la chaudière avec les références suivantes :



Interrupteur de commande émetteur Va et Vient
Réf. :750031



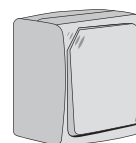
Télécommande ON/OFF
Réf. :750050



Mini télécommande
Réf. :750072



Micro-émetteur encastrable
Réf. :750030



Interrupteur de commande étanche sans fil
Réf. :750034



Relais de transmission sans fil (pour augmenter la portée du signal)
Réf. :750056

et faire de la programmation horaire avec la référence suivante :



Commande domotique ON/OFF programmation
Réf. :750100

DÉSAPPAIRAGE DU RÉCEPTEUR CHAUDIÈRE AVEC L'ÉMETTEUR

- ▷ Réalisez la même opération que pour l'appairage (voir E) jusqu'à ce que le voyant rouge à l'intérieur du récepteur chaudière s'éteigne.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Fréquence : 433,92MHz
- 230V~ 50Hz - 3680W max.

GARANTIE

Ce produit est garanti 2 ans contre tout vice de matière ou de fabrication dans le cadre d'une utilisation normale et du respect des préconisations d'emploi.

Pendant la période de garantie, conservez votre justificatif d'achat (ticket de caisse ou bon de garantie). Il vous sera demandé si vous aviez à retourner le produit à votre revendeur.

La garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'un usage anormal ou abusif. L'ouverture des appareils ou leur modification par les utilisateurs entraîne la suppression de la garantie.

La responsabilité d'Otio SAS se limite à l'échange de produits reconnus défectueux ou à leur réparation, mais ne s'étend en aucun cas aux conséquences résultant de leur mise en service, de leur usage, de leur non fonctionnement ou de leur mauvais entretien.

Otio SAS se réserve le droit de modifier à tout moment, dans l'intérêt du consommateur, les caractéristiques ou composants de ses produits, sans préavis.



Ne pas jeter votre produit dans les ordures ménagères mais dans les containers de collecte prévus à cet effet.

Conserver impérativement la documentation fournie avec ce produit pendant toute sa durée de vie.



ÉLIMINATION DES PILES : Ce symbole indique que les piles et accumulateurs fournis avec ce produit ne doivent pas être traités comme de simples déchets ménagers.

Pour vous en débarrasser en toute sécurité, vous pouvez les rapporter à votre revendeur ou bien les jeter dans les conteneurs spéciaux fournis par les communes.

